

AMNESTY INTERNATIONAL

Déclaration publique

Index AI : MDE 17004/2010 (Public)

ÉFAI

4 juin 2010

Koweït. Le journaliste Muhammad Abd al Qader al Jasem doit être libéré

Dans une lettre adressée à l'émir du Koweït, Amnesty International appelle les autorités koweïtiennes à libérer Muhammad Abd al Qader al Jasem, journaliste et blogueur et à abandonner les poursuites engagées contre lui pour avoir exercé de manière légitime son droit à la liberté d'expression.

Amnesty International lance cet appel avant la comparution prévue de Muhammad Abd al Qader al Jasem le 7 juin devant un tribunal pénal de Koweït (la capitale du pays).

Muhammad Abd al Qader al Jasem a été condamné à six mois d'emprisonnement le 1^{er} avril 2010 après avoir été déclaré coupable de diffamation pénale pour des propos qu'il aurait tenus en février 2010, mettant en doute la compétence du Premier ministre koweïtien et l'invitant à démissionner.

Libéré sous caution après sa condamnation le 1^{er} avril, Muhammad Abd al Qader al Jasem avait rédigé le lendemain un article dans lequel il affirmait que cette condamnation ne le dissuaderait pas de continuer à exprimer ses opinions. Le 10 mai toutefois, il s'est livré volontairement aux services de la Sûreté de l'État après avoir été informé qu'un mandat d'arrêt avait été décerné contre lui ; il a ensuite été placé en détention administrative pendant 21 jours. Privé de tout contact avec sa famille pendant deux semaines, interrogé en dehors de la présence de son avocat, il a été soumis à un traitement humiliant. Il a ensuite été conduit devant un tribunal pénal de Koweït le 24 mai, les yeux bandés et les mains et les pieds entravés et n'a pas été autorisé à s'entretenir avec son avocat. Il a ensuite été accusé d'avoir porté atteinte aux intérêts nationaux et au statut de l'émir du Koweït. Il doit à nouveau comparaître devant un tribunal le 7 juin.

Amnesty International demande également aux autorités koweïtiennes de préciser pour quels motifs légaux Muhammad Abd al Qader al Jasem est actuellement détenu, l'ordre de détention de 21 jours ayant expiré le 31 mai.

Amnesty International demande également au gouvernement de répondre aux allégations selon lesquelles il aurait donné des instructions aux médias, leur demandant de ne rien publier et de ne faire aucun commentaire sur l'affaire Muhammad Abd al Qader al Jasem ; l'organisation demande au gouvernement koweïtien de communiquer les raisons et les motifs légaux justifiant ces restrictions, qui vont à l'encontre de l'obligation qui incombe au Koweït, en tant qu'État partie au Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), de faire respecter le droit à la liberté d'expression.

Muhammad Abd al Qader al Jasem avait auparavant été arrêté le 22 novembre 2009 et détenu pendant 12 jours.

Amnesty International considère Muhammad Abd al Qader al Jasem comme un prisonnier d'opinion, détenu uniquement pour avoir exercé de manière légitime son droit à la liberté d'expression et appelle à sa remise en liberté immédiate sans condition.